

<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2016</b>	
	<b>Nombre de membres en exercice : 19</b> <b>Nombre de votants : 17</b> Nombre de procurations : 2
<i>L'an deux mille seize, le trente du mois de mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Michel DUFERMONT, Maire.</i>	<b>Présents :</b> BONDEAU Thierry, COQUET Christine, DEFRANCE Fabienne, DELEMARLE Marlène, DELEVOYE Didier, DELINSELLE Jean-Pierre, DUFERMONT Michel, LEFEBVRE Francis, LEMAIRE Sébastien, LEPERS Jean-Marie, LEROY Odile, LESAFFRE Nadine, PESSÉ Sandrine, VERCRUYSSSE Olivier
	<b>Absent(s) excusé(s) :</b> HOUZET Martin ayant donné procuration à VERCRUYSSSE Olivier, PALA Ghislaine ayant donné procuration à Nadine LESAFFRE
<b>Secrétaire de séance :</b> DELEMARLE Marlène	<b>Absent(s) :</b> LOUAGE Virginie – PAUL Christian

## ORDRE DU JOUR

<b>1</b>	<b>Approbation du compte rendu de séance du 21 décembre 2015</b>	
----------	--	--

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 21 décembre 2015.

<b>2</b>	<b>Création d'une nouvelle commission municipale</b>	<b>D 01-2016</b>
----------	--	------------------

Comme demandé par les élus, Monsieur le Maire a pris attache avec la MEL pour regarder les éventuels avantages et bien sûr les inconvénients. Il a constaté, en se rapprochant de collègues maires, qu'ils étaient dans la même vision et ils ont rencontré les dirigeants de la MEL pour avoir leurs ressentis et surtout pour donner des points de comparaison avec nos taxes. Monsieur le Maire informe les élus que Monsieur le Préfet a été prévenu de cette démarche.

Monsieur le Maire propose de créer une commission pour regarder au plus vite l'intérêt d'une adhésion à la MEL.

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-22) donne la possibilité au conseil municipal de former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal.

Lors du Conseil Municipal du 31 mars 2014, l'assemblée avait fixé à 13 le nombre de commissions municipales, Monsieur le Maire propose :

- De fixer le nombre de commissions municipales à 14
- De déterminer, pour la commission, la dénomination et les membres élus qui la composent

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités, et notamment les articles L. 2121-22 et L.2122-23

Après en avoir délibéré,

- ✓ **FIXE** à 14 le nombre de commissions municipales,
- ✓ **DETERMINE** la dénomination et les membres élus qui la compose :

**COMMISSION INTERCOS**

**Membres élus :**

- BONDEAU Thierry
- LEFEBVRE Francis
- PAUL Christian
- PESSE Sandrine
- VERCRUYSSSE Olivier

Décision prise à l'unanimité

\*\*\*\*\*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal du 30 mars 2016 est levée à 20 heures 35*

<b>Emargements des membres du conseil municipal du 30 mars 2016</b>	
Le Maire, Michel DUFERMONT	
BONDEAU Thierry	COQUET Christine
DECLERCQ Marie	DEFRANCE Fabienne
DELEMARLE Marlène	DELEVOYE Didier
DELINSELLE Jean-Pierre	HOUZET Martin Absent excusé
LEFEBVRE Francis	LEMAIRE Sébastien
LEPERS Jean-Marie	LEROY Odile
LESAFFRE Nadine	LOUAGE Virginie Absente
PALA Ghislaine Absente excusée	PAUL Christian Absent
PESSÉ Sandrine	VERCRUYSSSE Olivier